

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 26 (1881)  
**Heft:** (17): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** L'artillerie de campagne dans nos manœuvres d'automne  
**Autor:** Hebbel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-335641>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 17 (1881.)

---

## L'artillerie de campagne dans nos manœuvres d'automne.

Depuis l'entrée en vigueur de notre nouvelle organisation militaire, j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'assister aux manœuvres exécutées en automne par nos corps de troupes combinés et de faire des observations sur le rôle qu'y joue l'artillerie de campagne. Les articles qui paraissent dans nos journaux locaux à l'occasion de ces manœuvres parlent en général assez brièvement de cette arme, volontiers d'une façon favorable. Ils se contentent de mentionner des évolutions rapides, de fortes canonnades; en revanche ils passent sous silence la manière dont les batteries ou les régiments sont amenés au feu; ils n'indiquent pas les buts choisis; ils ne disent pas quand et combien de fois on a changé de buts, de quelle sorte de projectile on a fait usage, ni par qui et comment le feu a été dirigé.

Ces lacunes sont faciles à comprendre. Elles proviennent tout naturellement du fait que le tir, chose principale pour l'artillerie, laisse le profane assez indifférent puisqu'il ne voit point éclater de projectiles et que par conséquent il ne constate aucun effet. Les mouvements, surtout dans un terrain coupé, se présentent au contraire à ses yeux comme la chose principale. — Pour l'infanterie, le combat varie continuellement et on peut, en une certaine mesure, parler d'un effet produit, lorsqu'en s'avancant — d'une manière souvent trop rapide, il est vrai, — une certaine fraction de troupe force l'adversaire à quitter ses positions. Une batterie qui tire avec ses cartouches d'exercice produit rarement ce résultat.

Je me permets donc de présenter ici quelques-unes des observations que j'ai faites sur notre artillerie, en m'attachant de préférence aux points qui m'ont paru particulièrement faibles.

Je rappellerai en premier lieu que lorsque les premières manœuvres des corps de troupes formés d'après la nouvelle loi militaire ont eu lieu, en 1876 et 1877, presque partout les chefs et la troupe étaient étrangers les uns aux autres, que tous deux étaient placés dans des circonstances qui ne leur étaient point habituelles et qu'ainsi il leur manquait, surtout aux premiers, le calme et la sûreté nécessaires, aussi bien dans les exercices préparatoires que plus tard dans les manœuvres.

Un autre inconvénient, non moins sensible, était surtout préjudiciable aux officiers qui n'avaient pas fait de service depuis longtemps et qui avaient été appelés de nouveau sous les drapeaux: c'était l'absence de règlements. Les anciens règlements, en effet, étaient peu à peu tombés en désuétude et à leur place on n'avait, dans la plupart des cas, que des projets, connus seulement des officiers qui avaient assisté à une école de recrues dans l'année. En outre, il n'y avait pas encore eu de cours spéciaux pour les officiers

supérieurs de l'artillerie. Il en résultait que les chefs de batteries, aussi bien que les commandants de régiments étaient tout surpris d'entendre des commandements nouveaux, donnés par les jeunes officiers chefs de sections, tandis qu'avec les anciens commandements, qui seuls leurs étaient familiers, ils ne pouvaient eux-mêmes se faire comprendre. Cette transition de l'ancien système au nouveau se faisait aussi sentir chez la troupe par une exécution lente et hésitante des commandements donnés.

Les manœuvres de 1877 et 1878 ont démontré, et cela pour toutes les armes, que les rapports respectifs des différents corps de troupes n'étaient pas encore bien connus des chefs. Sur la place de rendez-vous les rapports de chaque chef vis-à-vis du commandant supérieur du détachement (tantôt le chef du régiment d'infanterie, tantôt le chef du régiment d'artillerie) paraissaient il est vrai être assez bien compris, mais il arrivait quelques instants déjà après le commencement du combat que chaque arme opérait de plus en plus pour son propre compte sans s'inquiéter des autres. L'unité se perdait et le commandant en chef ne tenait bientôt plus en mains les rênes de l'action. Il me suffira de rappeler, comme preuve de ce que j'avance, que dans beaucoup de cas, l'infanterie, tantôt par compagnies, tantôt sur toute la ligne, courait à l'ennemi sans avoir égard à la force de sa position et sans attendre le moins du monde que l'artillerie eût préparé l'attaque.

Cette dernière arme souffrait du mal opposé. Souvent les batteries, après avoir pris position, restaient en place comme si elles eussent été enracinées et c'est à peine si leurs chefs semblaient disposés à appuyer les mouvements de l'infanterie en avançant pour tirer à des distances moins considérables. Il est arrivé souvent à la suite de ces longues stations dans la première position que l'artillerie a fait complètement défaut au moment décisif ou qu'elle est arrivée en retard. Dans de telles conditions, l'intensité du feu diminue au lieu d'augmenter par ce motif très simple qu'à de grandes distances il n'est pas possible de suivre le cours du combat.

Dans ces deux dernières années on a fait certainement, sous ce rapport, de grands progrès, mais on retrouve cependant des traces du défaut que nous venons d'indiquer. La cause de ces longs retards n'est pas difficile à trouver. Elle réside dans le fait que le commandant de l'artillerie, au lieu de partir en reconnaissance dès l'abord pour s'orienter le plus vite et le mieux possible, et se rendre compte des dispositions à prendre dans telle ou telle éventualité, reste avec sa troupe en attendant des ordres. Nous nous souvenons très bien d'avoir, il y a trois ans, rencontré une batterie que son chef, occupé à trouver une position, laissait au repos pendant que l'infanterie s'avancait à droite et à gauche. La distance jusqu'à la ligne de combat était d'environ trois kilomètres lorsque cette batterie reçut l'ordre d'avancer; elle arriva naturellement trop tard dans la position que son chef avait enfin trouvée. — De plus, dans ces cas-là, il faut forcer l'allure pour rattraper le temps perdu et cela épuise les chevaux beaucoup plus qu'une marche régulière,

surtout dans un terrain coupé comme nous l'avons souvent chez nous. Je crois qu'heureusement des faits pareils seront de plus en plus rares, car nos officiers acquièrent avec la routine toujours plus de calme et de sûreté.

Je me résume brièvement sur ce point en disant que si l'artillerie veut remplir sa tâche dans le combat (et elle le peut), ses chefs doivent se porter en avant en temps utile et se tenir toujours en relation avec le commandant supérieur de la subdivision qui opère. Il ne doit pas être ici question de se ménager soi et son cheval; plus un commandant d'artillerie se transportera rapidement d'un point à un autre, plus il épargnera aux batteries placées sous ses ordres de marches et contremarches inutiles et mieux elles pourront manœuvrer.

Je vais plus loin et j'arrive à la conduite du feu. Aucun de mes camarades ne me contredira si je soutiens que c'est là un des points les plus faibles de notre arme dans nos manœuvres de campagne. Les chefs de batteries donnent bien, il est vrai, les commandements réglementaires dès que les avant-trains sont ôtés; peut-être même font-ils encore des corrections de hausse dans les premiers coups; mais il n'est pas question d'un feu conduit régulièrement et trop souvent on remarque à la manière dont partent les coups, que dans la batterie on ne se rend absolument pas compte de l'importance de la conduite du feu et que l'on ne se fait aucune idée claire du but à atteindre. Ce reproche ne concerne pas seulement les chefs de batteries, mais tout spécialement les chefs de régiments. C'est eux qui doivent diriger le feu; c'est à eux d'indiquer le but et de régler le tir. La question de savoir si ce réglage doit avoir lieu par régiment ou à la fois dans les deux batteries dépendra des circonstances, de la nature et de la situation du but. Si les chefs de régiments s'occupaient de la tâche qui leur incombe comme ils devraient le faire, les salves de batteries, souvent absurdes, disparaîtraient; la vitesse du feu serait réglée d'après le cours du combat; les buts seraient choisis d'après les exigences de la tactique et non pas au hasard, et de cette manière la discipline, pendant le feu, s'accroîtrait. — Chacun sait que dans les manœuvres de campagne la discipline stricte et surtout le service de la pièce souffrent, et cela d'autant plus que la batterie est commandée avec moins d'énergie; on peut parer à ce vice en cherchant à éveiller l'attention des hommes et en faisant en sorte que chacun soit occupé. Il n'arrivera alors peut-être plus que les n<sup>os</sup> 3 restent tranquillement assis sur leurs caissons pendant le feu et que les n<sup>os</sup> 2 remplissent toutes leurs poches de cartouches pour s'épargner la peine d'aller les prendre chaque fois à l'avant-train.

Il serait très désirable que l'on fit chez nous ce qui se pratique dans les artilleries étrangères; c'est-à-dire qu'on figurât les buts au moyen de drapeaux. Quoique assez nouveau, ce procédé a rapidement pris pied, car d'un côté il force le commandant de batterie ou de régiment à indiquer exactement le but contre lequel il tire (ledit commandant devra donc faire attention au choix et au changement de but), et d'un autre côté, lors de la critique, il préserve la batterie de reproches immérités. Il faudrait que la signification de ces

drapeaux fût connue non-seulement des juges de camp, mais aussi des officiers de toutes armes ; on ne verrait peut-être plus alors des escadrons manœuvrant au pas en ordre serré à 4000 mètres environ des batteries ennemies. — L'introduction de rapports de tir marche de front avec cette amélioration ; on devrait, en effet, dans ces manœuvres comme pour le tir de guerre, tenir un compte exact de l'emploi des munitions ; on verrait de cette manière si une batterie s'en est tenue ou pas à son effectif en obus, shrapnels et boîtes à mitraille. Jusqu'à présent ceci a été fort négligé.

Un autre point qui est volontiers passé sous silence est le remplacement des munitions et les relations avec le parc de division. Presque toujours si le chef de régiment n'en décide pas autrement, toutes les cartouches sont paquetées dans les avant-trains afin qu'on ne vienne pas à en manquer au moment décisif. A mon avis ce système est absolument faux ; les officiers devraient tirer continuellement leurs munitions des caissons (sauf lorsque le feu doit atteindre une grande intensité), et la troupe devrait être familiarisée avec ce service. Or, on n'arrivera à ce résultat que si l'on force la troupe à pratiquer cet exercice en mettant un petit nombre de cartouches dans les avant-trains des pièces et en répartissant le reste dans tous les caissons, de telle sorte que ceux-ci soient dans l'obligation de s'avancer chacun à leur tour jusqu'à la ligne de feu.

Si des subdivisions du parc sont attachées aux troupes pendant les manœuvres (par exemple dans les cours de brigade), on doit les utiliser d'après leur destination réglementaire, et non en distraire des hommes et des chevaux pour former une batterie attelée afin d'avoir un plus grand nombre de pièces ou de marquer l'ennemi. Ces détachements de parc sont déjà si faibles que si on les décime encore de cette manière, les quelques voitures qui restent suivent timidement les manœuvres et prennent pour objectif principal de n'être sur la route de personne. Avec la manière de faire actuelle, il n'y a assurément rien d'étonnant à ce que officiers et soldats n'aient pas été incorporés dans cette branche de l'artillerie. — Même dans le cas où les colonnes de parc demeurent intactes, elles ne sont souvent pas utilisées normalement par le motif que souvent on ne connaît pas leur véritable destination et que même si l'on est au courant de leur service, on n'ose pas les employer comme elles devraient l'être parce que l'on ne veut pas courir le risque de manquer de munitions dans la ligne de feu au moment décisif.

Si le cas se présentait, ce serait certainement désagréable sur l'heure, mais en réalité le mal ne serait pas grand ; on pourrait alors mettre le doigt sur la plaie et constater si le remplacement des munitions se fait d'une manière suffisante ou non. Une faute pareille ne ferait ainsi aucun mal ; au contraire, on en ferait son profit. Ce que je viens de dire s'applique non-seulement à l'artillerie, mais aussi à l'infanterie. Je rappellerai, pour prouver la nécessité de ces exercices et montrer ce que parfois ils dévoilent, que dans les manœuvres de la XIII<sup>e</sup> brigade d'infanterie, dans le combat du dernier jour près de la Sihl, au moment où on voulut faire le remplacement des munitions, on fit la découverte lamentable que le chef des caissons d'un

régiment d'infanterie n'avait pas de clés pour ses caissons et cependant jusqu'à cette heure fatale ces clés n'avaient pas manqué ! Ici je poserai la question de savoir si les chefs de caissons de l'infanterie ne devraient pas apprendre leur service dans les écoles d'artillerie.

Avant de terminer, je dirai encore quelques mots de la position du chef de régiment d'artillerie dans les petites manœuvres exécutées en commun avec les régiments d'infanterie, manœuvres dans lesquelles l'officier supérieur d'artillerie peut apprendre beaucoup, car il a ici l'occasion, malheureusement trop rare, de commander sous sa propre responsabilité un corps de troupes formé de différentes armes (avant-garde d'une division, par exemple). Tandis que dans les manœuvres de son arme il voue son attention principalement à cette dernière, ici il sera forcé de compter avec les autres troupes qui sont sous ses ordres ; il devra en disposer, donner les ordres qu'on lui demandera ; bref il aura la responsabilité du tout. J'insiste encore une fois sur le fait que ces exercices sont beaucoup plus précieux qu'ils ne le paraissent au premier abord, et cela par le motif qu'ils se meuvent dans un petit cadre, qu'on peut facilement avoir un coup d'œil d'ensemble et qu'enfin ils correspondent à la réalité. Toutefois, quelle que soit leur valeur, l'officier d'artillerie doit aussi avoir l'occasion de diriger son régiment comme chef de régiment en relations avec d'autres armes. Les deux choses peuvent très bien se faire ; cela a été le cas dans les exercices de la VIII<sup>e</sup> division (régiment de fusiliers n<sup>o</sup> 29). Ces exercices dureraient deux jours ; dans le premier les deux commandants de régiment manœuvreraient avec des forces à peu près égales ; le régiment d'artillerie étant divisé, les chefs de batteries auraient l'occasion de manœuvrer un peu plus librement qu'en régiment. Le second jour tout le détachement serait réuni pour opérer contre un ennemi marqué ; le régiment d'artillerie serait alors au complet. De cette manière nos commandants de régiment pourraient apprendre beaucoup. J'insiste sur le fait que les batteries ne doivent pas être disloquées, car je suis absolument ennemi de ce système. En temps de paix, nos batteries sont déjà tellement réduites qu'on ne doit pas les affaiblir encore davantage. L'on risque sans cela d'acquérir peu à peu des notions complètement fausses. Plus nos manœuvres se rapprocheront de ce qui se passe en temps de guerre, plus elles seront instructives. Avec des batteries réduites on n'arrivera jamais au résultat que l'on veut atteindre. J'estime donc qu'il est désavantageux de faire venir du dépôt des pièces que l'on attèle aux dépens des batteries ; des pétards suffisent pleinement pour marquer l'artillerie ennemie : on doit seulement veiller à ce que ces batteries de pétards soient placées dans des positions réellement accessibles aux batteries attelées et leur interdire absolument de se livrer à des exercices de Club-alpin, quelque attrayants qu'ils puissent être.

Le dernier point faible que je tiens à relever, est le changement trop fréquent des chefs de batteries. C'est véritablement devenu une manie de passer en landwehr dès que la loi le permet. Nous nous sommes souvent enquis du motif de ce passage si précipité en landwehr : rarement on nous a répondu en parlant d'excès de service,

mais presque toujours par cette même phrase : « on doit faire place aux jeunes. » Il en résulte que depuis l'année 1875, des batteries ont changé de chefs déjà trois fois. — C'est là un grand mal, qui est dangereux au point de vue tactique et que l'on doit combattre de toutes ses forces. Je ne suis nullement partisan de ce qui se passait dans un grand canton romand, où un capitaine restait en activité jusqu'à ce que son petit-fils fut en âge de faire du service, mais je crois que l'on doit faire quelque chose pour retenir les commandants de batteries plus longtemps dans l'élite. Ceci pourrait avoir lieu au moyen d'une ordonnance et on aurait toujours la faculté de mettre de côté les mauvais éléments.

Telles sont les remarques que j'ai faites sur la manière dont se comporte notre artillerie dans les manœuvres. Je m'estimerai heureux si l'attention de mes camarades se porte sur les points faibles que j'ai signalés.

Lieut.-Colonel HEBBEL.

(*Schweizerische Zeitschrift für Artillerie und Genie.*)

---

### Le fusil Meyhoefer.

La *Deutsche Heeres Zeitung* fait grand bruit depuis quelque temps d'une double invention destinée, selon elle, à opérer une révolution complète dans les armes à feu portatives. Il s'agit d'une cartouche de papier, dite *Mantel-Patrone*, appelée à supplanter toutes les cartouches métalliques en usage jusqu'à ce jour, et d'un nouveau fusil, le *Zündmesser-Gewehr*, dernier mot de la simplicité du mécanisme. La cartouche et le fusil sont dus au même inventeur, M. Meyhoefer.

En attendant que l'avenir ait démontré quelle est la part qu'il convient de faire à la réclame dans les articles de la *Deutsche Heeres Zeitung*, voici, d'après ce journal, quelques détails sur le nouveau fusil.

Ce fusil est une arme de tir tout à fait originale, que l'on ne peut comparer avec aucune des armes à feu actuellement en service dans les armées ; il ressemble extérieurement au fusil à tabatière, mais il n'a pas, en réalité, le moindre rapport avec cette arme transformée. La simplicité de son maniement a été unanimement reconnue dans les expériences de tir, et elle pourrait bien être unique en son genre, car il ne faut qu'un seul temps depuis la charge jusqu'au départ du coup, et l'inflammation de la cartouche a lieu au moment même où le canon est fermé par le dégagement d'un clapet.<sup>1</sup> La crainte que l'on avait eue tout d'abord de voir se produire au battement de ce clapet une secousse, qui aurait altéré la précision du tir, ne s'est nullement confirmée, car il n'y a pas eu le moindre recul, et les résultats obtenus à la distance de 150 mètres ont été remarquables. Il n'y a pas eu de ratés, ce qui s'explique aisément avec l'étonnante simplicité de construction et l'absence de tout résidu de poudre.

<sup>1</sup> Nous traduisons littéralement « *Klappenverschluss* » par « *fermeture à clapet* ». Peut-être s'agit-il d'une fermeture à rotation rétrograde dans le genre de celle du Remington.